



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 10014

Texte de la question

M. Roland Blum attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie pour que l'activité des 17 000 agents généraux d'assurances ne soit pas mise en péril inutilement par une nouvelle offensive déloyale de La Poste en matière d'assurances. Ces agents constituent encore l'un des derniers réseaux humanisés au cours de la vie quotidienne des Français qui soit disponible et qui s'oppose à la concentration et à la bureaucratisation des services. Veut-on passer d'une économie humaine reposant sur des entreprises personnelles qui animent la vie sociale à une concentration des services au profit principal d'un réseau public bénéficiant d'un régime exorbitant ? Veut-on confier à un réseau unique, public de surcroît, la mission de traiter les questions d'assurance et de protection de nos compatriotes derrière un guichet fonctionnarisé ? Ouvrir à La Poste le domaine de l'assurance de dommages ne manquera pas de poser des problèmes sociaux tels que la fermeture de nombreux guichets et la suppression d'emplois qui en découlerait. Il lui demande non seulement de bien vouloir réexaminer le projet, mais également son abandon définitif.

Texte de la réponse

Le Gouvernement a été amené à examiner une demande de La Poste tendant à élargir son offre à l'assurance dommage. Après réflexion, l'extension d'activité souhaitée n'a pas été jugée opportune dans les circonstances actuelles pour des raisons tenant notamment à la situation économique du secteur. Dans le domaine des assurances de personnes, la définition pour les prochaines années des orientations de La Poste, acteur important du marché de l'assurance vie, entre dans le cadre des réflexions actuellement menées à l'occasion de la négociation du prochain contrat d'objectifs et de progrès de l'établissement. Le Parlement sera bien entendu informé des résultats de ces discussions.

Données clés

Auteur : [M. Roland Blum](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10014

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 1998, page 623

Réponse publiée le : 2 mars 1998, page 1183